



349, rue Labelle  
Saint-Jérôme (Québec)  
J7Z 5L2

Région des Laurentides

---

## AVIS PUBLIC

---

### RÈGLEMENT NUMÉRO 328-19 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :

QUE le règlement numéro 328-19 sur la gestion contractuelle a été adopté de la façon suivante :

Avis de motion :	18 septembre 2019
Adoption du projet de règlement :	18 septembre 2019
Adoption du règlement :	16 octobre 2019
Entrée en vigueur :	21 octobre 2019

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC de La Rivière-du-Nord (349, rue Labelle à Saint-Jérôme) ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante : <http://mrcrdn.qc.ca>.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 21<sup>e</sup> jour d'octobre 2019.

Roger Hotte, directeur général et  
secrétaire-trésorier